

Comité Syndical du 22 mars 2018**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux mars, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, au siège du Syndicat sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

| | |
|--------------------------------------------|--------------|
| <u>Nombre de délégués syndicaux</u> | |
| en exercice: 82 délégués | |
| <u>n° ordre 2018-03</u> | |
| Présents :46 | votants :62 |
| <u>n° ordre 2018-04</u> | |
| Présents :45 | votants :61 |
| <u>n° ordre 2018-05 et n°ordre 2018-12</u> | |
| Présents :46 | votants : 62 |

Étaient présents : 46 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Mmes Sophie CASSAGNE, Mireille PROVENT, Christiane BARROUX, MM Jean-François SAUVAUD, Michel PEDURAND, Bernard COURET, Christian LAFOUGERE, Alain MOULUCOU, Jean-Pierre CAUSERO, Robert BETTI, Michel GENAUDEAU, Patrick JEANNEY, Jean-Marc LLORCA, Philippe LAGARDE, Pascal MIKOLAJEZYK, Michel MANEC, Christian JOURDAIN, Jacques DUMAIS, Alain MARMIE, Aldo RUGGERI, Alain MAILLE, Christian MARY, Michel de LAPEYRIERE, Sylvestre CAZENOVE, Denis BIDON (*25 présents*)

Albret Communauté : M. Alain LORENZELLI, Mmes Paulette LABORDE, Joëlle LABADIE, Michelle AUTIPOUT MM Jacques FRESQUET, Jean-Paul DAVID, Guy LATOUR, Lionel LABARTHE, André TOURON, Francis MALISANI, Lionel SEMPE, Henri de COLOMBEL, Alain POLO, Jean-Pierre VICINI, Roland MONTHEAU, Joël CHRETIEN, Pascal LEGENDRE, Claude MARIN, Christophe BESSIERES, Serge CERIA, Bernard SENGENES (*21 présents*)

Assistaient également à la séance :

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale
Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif
Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique
Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission affaires juridiques et générales
Madame Aurelie CERZUELA : Chargée de communication

Pouvoirs de vote : (16 pouvoirs)

Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : (9 pouvoirs)

Daniel GUIHARD à Jean-François SAUVAUD
Fabienne De MACEDO à Michel PEDURAND
Christine BIELLE à Jean-Pierre CAUSERO
Michel MASSET à Christian LAFOUGERE
Jean-François VALAY à Patrick JEANNEY
Karim MOBARAK à Michel De LAPEYRIERE
François COLLADO à Bernard COURET
Alain MERLY à Aldo RUGGERI
Claude RESSEGAT à Jean-Marc LLORCA

Albret Communauté : (7 pouvoirs)

Jean-Pierre CONSTANTIN à Lionel LABARTHE
Valérie TONIN à Alain POLO
Jean Louis MOLINIE à Jacques FRESQUET
Lilianne GRISO à Jean Paul DAVID
Pierre DAGRAS à Joël CHRETIEN
Jacques LAMBERT à Pascal LEGENDRE
Alain VILLA à Claude MARIN

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques DUMAIS

Objet : RECRUTEMENT D'UN AGENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE
(Recrutement ponctuel – Art. 3 1° de la loi du 26 janvier 1984, modifiée)

Le Comité Syndical,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour la mise en place du service de prévention

Sur le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Décide le recrutement direct d'un agent contractuel de droit public occasionnel pour une période d'un an allant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 inclus.

Article 2 : Précise que cet agent assurera des fonctions d'Assistant de Prévention pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures/semaine.

Article 3 : Précise qu'il devra justifier d'une aptitude à communiquer, d'avoir le sens du contact et de l'écoute ;

Article 4 : Précise que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 347.

Article 5 : Précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Article 6 : Décide que Monsieur le Président est chargé du recrutement de l'agent et habilité à ce titre à conclure un contrat d'engagement.

| | |
|------------|----|
| Votants | 62 |
| Pour | 62 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président
Alain LORENZELLI